

CERCLE KONDRATIEFF

Maison des Sciences de l'Homme
54 Boulevard Raspail
75007 Paris
Enregistrée sous le n° 99/3153
Dossier n° 141650P

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 1 Février 2006

En l'an deux mille six, le premier février à dix huit heures, les membres de l'association CERCLE KONDRATIEFF se sont réunis dans les locaux de Institut National Agronomique Paris Grignon, 16 rue Claude Bernard, salle Jacques Delage, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Les membres du Cercle Kondratieff présents :

- Thomas Beguin
- Laurent Dufourt
- Alain Fromental
- Gérard Lutique
- Xavier Wanderpepen
- Pierre Barberon
- Dimitri de Kochko
- Alain Hoguet
- Bertrand Legendre
- Jean Charles Morel
- Marie Pascal
- Marion Segretain
- Brigitte Convert
- Yves Van Haecke

Les membres du Cercle Kondratieff représentés :

- Jean Jacques Hervé
- Alexandre Scaggion
- Michel Annez de Tabaoda
- Jean Louis Riotte
- Roger Majerowicz
- Bernard Sautereau
- Thierry Angles d'Auriac
- Christophe Coordonnier
- Jérôme Auriac

L'assemblée est présidée par Monsieur Yves Van Haecke, Président.

Le président déclare, que l'assemblée est valablement constituée, par 14 membres présents et 9 représentés, soit 21 membres sur les 30 membres ayant cotisés pour l'année 2005, qu'elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Rapport moral de l'activité en 2005, par le Président
- Rapport financier sur la gestion et le bilan 2005, par le Trésorier
- Perspectives de l'activité envisagée pour 2006, par le Secrétaire Général
- Résolutions proposées :
 - . Maintient du montant de la cotisation annuelle pour 2006, à 25 €
 - . Non paiement de cotisation des associations membres du Cercle Kondratieff, sous réserve que le Cercle Kondratieff ne paye pas de cotisation dans la dite association
- Démission du Conseil d'Administration et élection du nouveau Conseil d'Administration

Yves Van Haecke, Président de l'Association, donne lecture du compte rendu relatif à l'activité passée.

Laurent Dufour, Trésorier, soumet aux membres les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2005, d'où il résulte un résultat net négatif de 421 €.

Gérard Lutique, Secrétaire Général, présente les perspectives d'avenir de l'Association pour 2006 et 2007.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions issues de l'ordre du jour.

Première résolution

- Après avoir entendu la lecture du rapport moral de l'activité en 2005, l'Assemblée Générale déclare les approuver.
- L'assemblée donne quitus de son rapport.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Les membres, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2005, les approuve tels qu'ils lui sont présentés par le Trésorier.
- L'assemblée donne quitus de la gestion des comptes de l'Association
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- L'assemblée générale souhaite maintenir le niveau de la cotisation annuelle à 25€.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

- Conformément à l'article 9 des statuts, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont donné leurs démissions de tous leurs mandats.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

- Conformément à l'article 9 des statuts, les membres de l'Association présents ou représentés élisent les nouveaux membres du Conseil d'Administration. Les nouveaux membres élus sont :
 - Yves Van Haecke
 - Gérard Lutique
 - Laurent Dufour
 - Jean Jacques Hervé
 - Alain Fromental
 - Thomas Béguin
 - Nataliya Dika
 - Dimitri de Kochko
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

- Les membres confèrent tous les pouvoirs au Secrétaire Général pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi, les statuts et les textes réglementaires.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, le présent procès-verbal a été dressé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président

Yves Van Haecke

Le Secrétaire Général

Gérard Lutique
